



**Date de convocation**

Le 27/11/2023

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

**DELIBERATION N° 2023 - 8.4 - 67**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le dix novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

**Etaient présents** : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, LECOURT Corinne, BLONDEL Sylvie, JEANNE Laurent, BADMINGTON Stéphane, MARTIN Florence, GABRIEL Fabienne, COLOMBEL Gaëtan formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** : HUBERSON Marie-Pierre, BOUVIER Isabelle, DOURLIN Aurélien, BUNIAS David, et TREHET Laurent.

Monsieur Aurélien DOURLIN a donné pouvoir à Monsieur Hubert LECARPENTIER.

Monsieur Laurent JEANNE été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

**OBJET : 2023 – 8.4 – 67 - SDE76 – PROJET TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC 2024**

Monsieur le maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire EP-2023-0-76576-M6166 et désigné "Rue Schwob, Le Coteau, Petite Rue, La Mare Barbey, Rue du Calvaire, Salle Polyvalente et Impasse Fond de Misère." dont le montant prévisionnel s'élève à 45 508,57 € T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de 18 076,49 € T.T.C.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'adopter le projet ci-dessus ;
- d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2024 pour un montant de 18 076,49 € T.T.C.
- de demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible ;
- d'autoriser Monsieur le maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante

Voté à l'unanimité.

En Mairie, le 15 novembre 2023

LE MAIRE

Hubert LECARPENTIER

